



Monsieur le Président  
ADMIS SERVICES  
Domaine de la Metairie Dubraud  
33920 SAINT CHRISTOLY DE BLAYE

Contact : Bernard DAMESIN  
 04 79 96 88 60  
Fax 04 79 96 88 70  
 bernard.damesin@cg73.fr

Chambéry, le **10 JAN. 2013**

Nos réf. : DBMG/D/2012/73720/BD/

Monsieur le Président,

Par courrier du 21 septembre 2012, vous m'avez adressé la charte ADMIS SERVICES et je vous en remercie. Vous sollicitez que soit reconnue dans les futurs appels d'offres du Département, l'adhésion à cette charte comme équivalence à la certification A.P.S.A.D.

Je vous confirme que l'équivalence de cette charte professionnelle de qualité avec la certification A.P.S.A.D. sera examinée, au même titre que toute autre certification délivrée par un organisme reconnu, lors des prochaines consultations que le Département sera amené à lancer pour l'achat et la maintenance d'équipements de sécurité incendie.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président du Conseil général,

Par délégué  
Le Directeur général adjoint  
des Services Départementaux

  
Michel SOULAS